

Faculté ouverte de politique économique et sociale



OPES2116 Le projet dans son environnement

[15h+15h exercices]

Ce cours bisannuel est dispensé en 2007-2008, 2009-2010,...

Enseignant(s): Philippe De Leener

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Ce cours/séminaire consiste en une application des trois cours précédents à une région précise du Tiers Monde en tenant compte des potentialités et des contraintes qu'imposent les ressources humaines et matérielles existantes dans un contexte écologique donné.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- élaboration des techniques de diagnostic rendant notamment les étudiants capables :

1. de construire des outils d'analyse des contextes socio-économique et environnemental dans lequel plonge toute action de développement menée à l'échelle locale;
2. d'utiliser ces outils dans leurs activités de développeurs;
3. de sélectionner dans leur environnement de travail les signaux pertinents et les indicateurs de suivi pour les opérations qu'ils auront en charge.

Le cours se centrera sur l'acquisition des concepts liés à la compréhension des outils d'analyse qui seront employés ensuite par les étudiants dans leurs travaux de séminaire, spécialement les notions d'analyse systémique appliquées aux actions de développement rural.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le rôle du professeur comporte l'accompagnement de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration sera instituée entre les titulaires des enseignements.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son CV les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls.